



Universitätsbibliothek Paderborn

Exercices De Pieté Pour Tous Les Dimanches Et Les Fêtes Mobiles De l'Annee

Contenant ce qu'il y a de plus instructif, & de plus interessant dans ces
jours-là ; aec des Reflexions sur l'Epître, une Meditation sur l'Evangile de
la Messe; & quelques Pratiques de pieté propres à toute forte de
personnes

Depuis le Dimanche de la Resurrection de Nôtre-Seigneur, jusqu'a
l'Octave de la Fête-Dieu

Croiset, Jean

Lyon, 1725

L'Epître de la Messe.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52042](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52042)

L' E P I T R E.

Leçon tirée de la première Epître de
l'Apôtre saint Pierre. Chap. 2.

Charissimi: Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus: qui cum malediceretur, non maledicebat: cum pateretur, non comminabatur: tradebat autem judicanti se injuste: qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum: ut peccatis mortui justitia vivamus: cujus lavore sanati estis. Eratis enim sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad pastorem & Episcopum animarum vestrarum.

Mes tres-chers Freres, Jesus Christ a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces. Lui qui n'a point commis de péché, & dans la bouche duquel il ne s'est trouvé rien de faux: lorsqu'on l'outrageoit de paroles, n'en faisoit pas de même: qui dans ses souffrances ne faisoit point de menaces, mais s'abandonnoit à celui qui le condamnoit injustement. Lui qui sur le bois de la croix a porté nos pechez en son Corps, afin qu'étant morts aux pechez, nous vivions à la justice. Lui enfin dont les blessures vous ont guéri. Car vous étiez comme des brebis errantes: mais vous êtes maintenant retournez à celui qui est le Pasteur, & l'Evêque de vos ames.

Le but principal de l'Apôtre saint Pierre, dans cette Lettre, est de confirmer dans la Foi les Fidèles auxquels il écrivoit; & il les exhorte à supporter avec patience à l'exemple de Jesus-Christ les maux qui arrivent.